Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France

Brice Lefevre, Patrick Thiery

▶ **To cite this version:**

Brice Lefevre, Patrick Thiery. Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France. 2010. hal-02059489

HAL Id: hal-02059489
https://insep.hal.science//hal-02059489

Submitted on 6 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SPORTS

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

STAT-INFO

Les premiers résultats de l'enquête 2010 sur les pratiques physiques et sportives en France

Début 2010, près de deux personnes sur trois âgées de 15 ans et plus déclarent avoir pratiqué, au cours des douze derniers mois, une ou plusieurs activités physiques ou sportives (APS), au moins une fois par semaine. Cette proportion est encore de 43 % pour celles qui pratiquent de manière intensive, c'est-à-dire plus d'une fois par semaine. En revanche, les personnes cumulant une pratique intensive au sein d'une structure privée ou d'une association sportive avec une participation à des compétitions ou des rassemblements sportifs ne sont plus que 8 %.

Enfin, en comptabilisant l'ensemble des pratiquants, y compris les occasionnels, on définit alors un périmètre très vaste de la pratique physique et sportive en France qui regroupe 89 % de la population résidente, âgée de 15 ans et plus.

En tête des activités physiques ou sportives les plus pratiquées, le quatuor marche, natation, vélo et jogging-footing se détache, et ce palmarès confirme celui des précédentes enquêtes nationales menées en 2000 et 2003.

L'activité marche devance largement les autres disciplines et les personnes qui ne pratiquent que la marche loisir ou utilitaire pèsent pour 12 % dans le taux global de pratique.

Avec 87 % de pratiquantes, les femmes sont très proches du niveau global de pratique des hommes (91 %). Toutefois, ces derniers pratiquent plus souvent de manière intensive, et participent beaucoup plus à des compétitions sportives. Le taux global de pratique des activités physiques et sportives diminue avec l'âge, surtout dans le cadre d'une pratique encadrée ou au sein d'une association ou structure privée. Les catégories socioprofessionnelles supérieures et les professions intermédiaires sont les plus investies dans la pratique sportive, notamment au sein de structures privées ou associatives, avec un engagement plus fréquent dans des compétitions.

L'engouement pour les activités physiques et sportives en France est réel. Ainsi, près de 65 % des personnes âgées de 15 ans et plus et résidant en France, soit au total 34 millions d'individus, ont pratiqué de manière soutenue une activité physique ou sportive lors des douze derniers mois précédant l'enquête : c'est-à-dire au moins une fois par semaine, et ce tout au long de l'année (tableau 1). Parmi ces personnes, celles qui ont une pratique intensive (plus d'une fois par semaine) représentent 43 % de la population de référence. Ces pratiquants n'exercent pas systématiquement leur activité dans une structure et ne font pas nécessairement des compétitions sportives. Ceux qui le font ne constituent qu'une frange minoritaire : 8 % de la population des 15 ans et plus. Les pratiquants réguliers, qui exercent une activité physique ou sportive une fois par semaine, représentent un peu plus d'un cinquième de la population (22 %) et le font de manière autonome dans deux cas sur trois.

Une part importante des personnes interrogées déclare ne pratiquer qu'occasionnellement une activité physique ou sportive : ainsi, pour un individu sur cinq, la fréquence de la pratique des activités est inférieure à une fois par semaine, voire une fois par mois.

Au total, 89 % des personnes âgées de 15 ans et plus ont déclaré au moins une APS même occasionnelle dans les douze mois ayant précédé l'enquête. Ce taux global comptabilise également les personnes ayant pratiqué uniquement pendant leurs vacances une activité physique ou sportive (5 %).

Il est à noter que la marche (balade de loisir, de détente ou utilitaire), à l'opposé des marches sportives, des randonnées pédestres ou en montagne, est pratiquée par un nombre important de personnes qui n'exercent aucune autre APS (12 % des 15 ans et plus).

Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 10 – 01

décembre 2010

Rédacteurs :

Brice LEFEVRE
Laboratoire de sociologie du sport
Institut National du Sport,
de l'Expertise et de la Performance
(INSEP)

Patrick THIERY
Mission des Etudes, de l'Observation
et des Statistiques (MEOS)
Ministère de l'éducation nationale,
de la jeunesse et la vie associative

La pratique physique et sportive en quelques chiffres — **en % de la population des 15 ans et plus en France**

Pratique d'au moins une APS au cours des 12 derniers mois	89 %
pratique au moins une fois par semaine	65 %
pratique moins d'une fois par semaine	20 %
pratique exclusivement durant les vacances	5 %

- Participants à des compétitions ou rassemblements sportifs : 20 %
- Adhérents à une association ou à un club privé marchand : 31 %
- Détenteurs d'au moins une licence sportive : 17 % des 15 ans et plus

Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS

Tableau 1 **Les différents niveaux de la pratique physique et sportive**

	en % de la population des 15 ans et plus	en millions de personnes
Pratiquants intensifs d'une ou plusieurs activités physiques ou sportives (APS) (1)	**43 %**	**22,4**
Dont pratiquants compétiteurs en clubs ou associations	*8 %*	*4,4*
Dont pratiquants compétiteurs hors clubs ou associations	*3 %*	*1,5*
Dont pratiquants non compétiteurs en clubs ou associations	*8 %*	*4,1*
Dont pratiquants non compétiteurs hors clubs ou associations	*24 %*	*12,4*
Pratiquants réguliers d'une ou plusieurs APS (2)	**22 %**	**11,6**
Dont pratiquants en clubs ou associations	*8 %*	*4,0*
Dont pratiquants hors clubs ou associations	*15 %*	*7,6*
Pratiquants d'une ou plusieurs APS non intensifs (3)	**20 %**	**10,4**
Dont pratiquants en clubs ou associations	*3 %*	*1,5*
Dont pratiquants hors clubs ou associations	*17 %*	*8,9*
Personnes ayant pratiqué une APS exclusivement durant leurs vacances	**5 %**	**2,4**
Pratiquants dont la fréquence de pratique est indéterminée	**< 1 %**	**0,3**
Personnes ayant pratiqué une activité physique ou sportive au moins une fois dans l'année	**89 %**	**47,1**
Dont personnes ne pratiquant que la marche ou balade loisir ou la marche utilitaire	*12 %*	*6,4*
Dont personnes ne pratiquant une activité physique ou sportive qu'à des fins utilitaires	*3 %*	*1,5*

Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS
Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) et âgées de 15 ans et plus
(1) plus d'une fois par semaine ; (2) une fois par semaine ; (3) moins d'une fois par semaine
Note de lecture : on entend par compétiteurs des personnes qui participent à des compétitions officielles ou à des rassemblements sportifs

Par ailleurs, près de 1,5 million de personnes de 15 ans et plus ne pratiquent une activité physique (marche, vélo ou vtt, moto) qu'à des fins strictement utilitaires. C'est le plus souvent un choix, mais parfois une obligation, dans le cadre de déplacements domicile-travail ou domicile-école ou pour des raisons de santé.
Les résultats présentés ci-après, relatifs aux modalités de pratique, ne concernent pas les personnes qui ne pratiquent que pendant leurs périodes de vacances. Elles sont étudiées à part.

Une part majoritaire de pratiquants hors structure, et le plus souvent en dehors de tout encadrement

Plus des deux-tiers des pratiquants ne sont pas adhérents d'une structure (association ou club privé marchand). Il est intéressant de noter que cette proportion est presque aussi élevée pour les pratiquants réguliers ou intensifs (respectivement 66 % et 62 %).
De plus, les pratiquants d'une APS n'ont recours à un moniteur, professeur, éducateur ou animateur pour l'exercice d'une ou plusieurs APS que dans 33 % des cas. En revanche, les individus adhérents à une structure ont une pratique encadrée dans près de 80 % des cas.

La compétition, signe d'un engagement fort

La participation à des compétitions officielles ou à des rassemblements sportifs est le fait d'un peu plus de 9 millions de personnes, soit 20 % de l'ensemble des pratiquants. Ces personnes sont majoritairement (67 %) affiliées à une structure, et leur pratique est le plus souvent encadrée (6 pratiquants sur 10).

La nature, lieu privilégié des expériences sportives

En lien direct avec les disciplines les plus pratiquées, que sont la marche, le vélo, la course et la natation, les lieux de pratiques cités par l'ensemble des personnes enquêtées sont majoritairement des lieux de nature, forêt, bois, mer, lac, montagne et campagne. Ce constat est encore plus marqué si l'on s'intéresse aux disciplines exercées pendant les vacances.

Marcheurs et vacanciers : des pratiquants bien spécifiques

Les marcheurs et les « utilitaires » exclusifs, qui ne pratiquent aucune autre activité, ainsi que les personnes qui ne font du sport qu'en vacances constituent des sous-populations particulières. Ils pèsent de manière conséquente sur le taux de pratique globale (tableau 1). Les marcheurs et les « utilitaires » exclusifs pratiquent le plus souvent de manière intensive (respectivement 64 % et 81 % d'entre eux), mais ne font quasiment jamais partie d'une structure sportive publique ou privée. Les personnes qui ne pratiquent une APS que pendant leurs vacances le font très occasionnellement et s'adonnent à des disciplines le plus souvent qualifiées de loisir ou de détente (marche, vélo, natation ou baignade).

Graphique 1 - Les activités physiques et sportives les plus déclarées

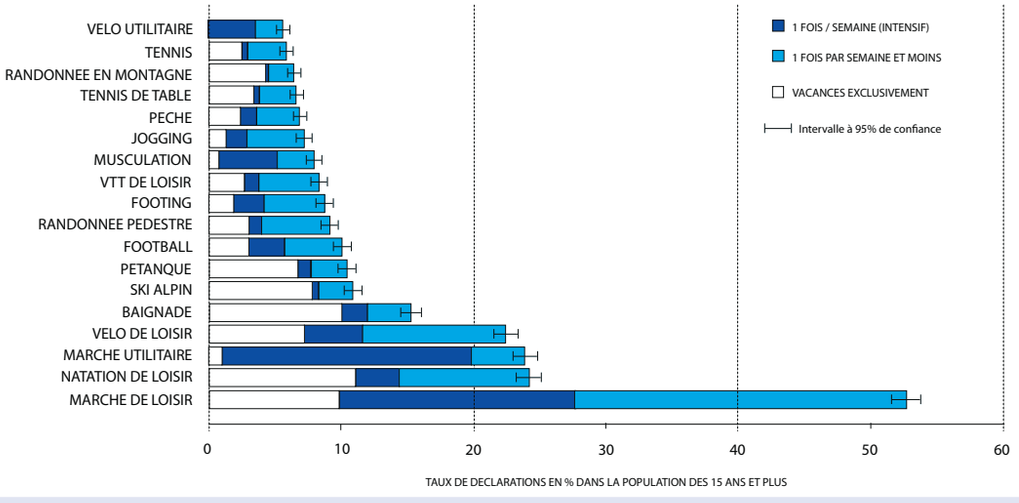

Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.
Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) et âgées de 15 ans et plus
Note de lecture : les APS ont été reprises telles qu'elles ont été déclarées. Sur les 300 activités différentes recensées, ont été retenues les 18 activités citées par plus de 5 % des répondants. Sont aussi graphiquement représentées la pratique exclusive en vacances et la pratique intensive (plus d'une fois par semaine). L'intervalle de confiance, représenté pour chaque taux de pratique par un trait noir, indique l'intervalle de pourcentages dans lequel se situe le pourcentage réel, avec 95 % de certitude.

La pratique licenciée

Le recensement mené chaque année auprès des fédérations sportives agréées permet de déterminer le nombre de titres délivrés (licences et autres titres de participation). En 2009, on dénombre 17,3 millions de titres, dont 15,5 millions de licences. Toutefois, il n'est pas possible de mesurer le nombre exact de licenciés, dans la mesure où chacun d'entre eux peut détenir une ou plusieurs licences.

Les non-pratiquants

Plus âgés en moyenne que les pratiquants (43 % d'entre eux ont 65 ans et plus), avec des revenus plus modestes, les non-pratiquants sont aussi majoritairement des femmes. Ils invoquent en premier lieu leur âge et des problèmes de santé comme cause de leur non-pratique. Pour les plus jeunes, les contraintes familiales et professionnelles arrivent en tête des raisons citées. Viennent ensuite le coût des activités, des matériels sportifs et l'éloignement des équipements. Le manque d'intérêt pour le sport est aussi souvent évoqué.
Plus de la moitié des non-pratiquants a cependant exercé une APS dans le passé en dehors du sport obligatoire à l'école.

Forte prépondérance de la marche, de la natation, du vélo, du jogging et du footing

En 2010, le palmarès des principales activités physiques ou sportives citées par les personnes interrogées (graphique 1) est globalement comparable à ceux observés dans les enquêtes nationales de 2000 et 2003.
Le quatuor marche / natation / vélo / jogging et footing arrive nettement en tête et, reflète, au sein de la société française, les principales motivations qui poussent les individus à pratiquer une APS : le loisir, la détente et l'entretien physique.

La marche de loisir concerne la moitié des personnes interrogées, et la marche utilitaire, pratiquée souvent de façon assidue, en touche près d'un quart. In fine, l'activité marche se positionne loin devant les autres disciplines déclarées. Avec un engagement physique plus fort, on relève également des activités proches de la marche, mais plus sélectives comme la randonnée pédestre (9 %) et la randonnée en montagne (6 %), cette dernière étant le plus souvent exercée dans le cadre d'une villégiature. La natation de loisir et le vélo de loisir touchent un peu plus d'une personne sur cinq.
Avec plus d'une personne sur dix, viennent ensuite la baignade et la pétanque pour les vacances estivales, et pour les congés d'hiver, le ski alpin. Par ailleurs, l'engouement pour le footing et le jogging ne se dément pas avec 16 % de personnes qui le pratiquent. Le football, première fédération sportive unisport en nombre de licenciés, est également cité dans près de 10 % des cas.
Enfin, avec moins d'une personne sur dix, sont présentes des activités à fréquence de pratique élevée comme la musculation et le vélo utilitaire, des activités de nature comme le VTT de loisir et la pêche, puis le tennis et le tennis de table, ce dernier étant pratiqué de façon privilégiée en vacances.

Evolution de la pratique physique et sportive entre 2000 et 2010

La comparaison des données de l'enquête 2010 avec celles de l'enquête réalisée en 2000 a été effectuée à champ identique (population âgée de 15 à 75 ans), à structure sociale constante et à mode de questionnement similaire. Notamment, n'ont pas été pris en compte dans les deux enquêtes les pratiquants utilitaires exclusifs.
Globalement, et sous les réserves méthodologiques précisées ci-dessus, la pratique physique et sportive des personnes âgées de 15 à 75 ans, même occasionnelle, a légèrement progressé entre 2000 et 2010, passant de 83 % à 88 %. L'affiliation à une association sportive ou à une structure privée a légèrement augmenté en 10 ans et s'établit à 27 % de la population des 15 à 75 ans. La part des personnes de 15 à 75 ans qui ne pratiquent que la marche de détente et de loisir reste constante entre 2000 et 2010, de l'ordre de 11 %.

Tableau 2 **Niveau d'engagement selon le profil social (en %)**

PROFIL SOCIAL	déclaration de pratique	pratique intensive (plus d'une fois par semaine)	association ou structure privée	pratique encadrée	compétition ou manifestation
SEXE					
femme	87	40	26	32	10
homme	91	46	28	24	26
AGE					
de 15 à 29 ans	94	46	41	48	30
de 30 à 49 ans	92	39	28	29	19
50 ans et plus	84	44	18	17	9
DIPLÔME					
sous le bac	86	42	21	23	14
bac ou équivalent	92	45	35	37	23
plus du bac	96	44	36	38	22
REVENU					
1500 euros et moins	83	40	17	20	11
de 1501 à 3000 euros	92	42	28	29	18
plus de 3000 euros	97	48	39	40	27
CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE					
agriculteur exploitant (*)	87	31	14	14	10
artisan, commerçant, chef d'entreprise (*)	90	34	26	24	19
cadre et profession intellectuelle supérieure	97	44	38	37	27
profession intermédiaire	95	44	39	39	25
employé	90	38	24	28	13
ouvrier	92	40	24	21	23
retraité	84	47	17	16	8
autres inactifs	87	44	32	40	22
TAILLE D'UNITE URBAINE					
rural	89	39	24	24	17
de 2000 à 100000 habitants	88	44	26	27	19
plus de 100000 habitants	90	44	29	31	16
ENSEMBLE	89	43	27	28	17

Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS.
Champ : personnes résidant en France (métropole et départements d'outre-mer) et âgées de 15 ans et plus.
Guide de lecture : 87 % des femmes déclarent pratiquer une activité physique ou sportive, et 40 % des femmes le font de manière intensive.
(*) effectifs faibles dans l'échantillon.

Des différences sociales marquées

Le rapprochement entre les caractéristiques sociales des personnes et les différentes formes d'investissement et d'institutionnalisation de la pratique (tableau 2) confirme l'existence d'un lien entre le profil social des personnes et leurs pratiques. Ainsi, l'âge, le sexe, le revenu, le diplôme possédé et la catégorie socioprofessionnelle sont des facteurs prépondérants dans la relation qu'entretiennent les individus avec l'activité physique ou sportive.

Les hommes se déclarent un peu plus souvent pratiquants (91 %) que les femmes (87 %). Cet écart serait beaucoup plus important si l'on excluait certaines pratiques périphériques (pratique exclusive de marche ou d'activités utilitaires). En moyenne, les hommes pratiquent de manière plus intensive : 46 % d'entre eux ont une APS plus d'une fois par semaine, tandis que cette proportion est de 40 % chez les femmes.

La différence la plus marquée concerne le niveau de participation à des compétitions ou manifestations sportives : un peu plus d'un homme sur quatre participe à de tels évènements, alors que l'on compte seulement une femme sur dix.

En revanche, les femmes ont plus souvent recours à un encadrement, à l'instar d'autres pratiques culturelles.

L'âge est également très discriminant. Si les seniors (50 ans et plus) continuent à avoir une pratique intensive (44 %) comparable à celle de l'ensemble de la population, ils pratiquent beaucoup moins souvent au sein d'une structure (18 %) ou de manière encadrée (17 %), et participent peu à des compétitions ou manifestations sportives (9 %). A l'opposé, presque la moitié des 15-29 ans est inscrite dans une structure privée ou associative, a une pratique encadrée et près d'un sur trois s'engage dans des compétitions ou des rassemblements.

Les cadres ou professions intellectuelles supérieures, ainsi que les professions intermédiaires ont des taux de pratique d'activités physiques ou sportives globalement plus élevés que les autres catégories socioprofessionnelles. Les niveaux de diplôme et de revenu, notamment, sont des caractéristiques sociales prépondérantes. Chez les diplômés de l'enseignement supérieur et les personnes aux revenus les plus hauts, on observe les taux de pratique les plus forts (au moins 96 %), et l'écart avec les autres catégories de la population serait encore plus important si on excluait les activités périphériques. Ces personnes sont deux fois plus souvent inscrites dans une structure ou encadrées pour leur activité (environ 40 %) que les pratiquants ayant les plus bas revenus ou niveaux de diplôme (près de 20 %). Leur taux de participation à des compétitions ou à des manifestations sportives est aussi bien plus élevé (environ un quart).

Méthodologie

Une enquête sur la pratique physique et sportive en France, commanditée par le CNDS et le ministère en charge des sports, a été réalisée par la MEOS et l'INSEP qui en ont assuré la maîtrise d'œuvre.

Elle vise à décrire la pratique physique et sportive au sens large, qu'elle soit autonome ou encadrée, intensive ou occasionnelle, à faire apparaître la plus grande diversité de pratiques physiques et sportives et à caractériser le profil socio-démographique des pratiquants et des non-pratiquants. La collecte proprement dite a été menée par téléphone au 1er trimestre 2010 par un institut de sondage, sur la base d'un sondage aléatoire, auprès d'un échantillon représentatif de 8 510 personnes âgées de 15 ans et plus, résidant en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer.

Le mode de recueil des données est comparable à celui de l'enquête menée en 2000. Chaque personne s'étant déclarée pratiquante a été invitée à citer l'ensemble des disciplines pratiquées, même occasionnellement, dans les 12 mois précédant l'enquête, qu'il considérait lui-même comme physiques ou sportives. Pour chacune des disciplines énumérées, plusieurs questions permettant de la caractériser ont été posées.

Une large liste d'activités a été proposée à l'ensemble des personnes interrogées afin de pallier certaines omissions.

Une série de variables socio-économiques permet de déterminer le profil social des pratiquants et des non-pratiquants. Les motifs de la pratique mais aussi de la non-pratique ont été demandés. Quelques questions sur l'accidentologie dans le sport ont été posées.

www.sports.gouv.fr, rubrique STATISTIQUES

* P. Irlinger, C. Louveau, M. Metoudi : Les pratiques sportives des français, INSEP, 1987
* P. Mignon – INSEP, G. Truchot – Mission statistique (dir.) : Les pratiques sportives en France, 2002, Editions de l'INSEP
* G. Truchot – Mission statistique (dir.) Les adolescents et le sport, 2004, Editions de l'INSEP
* L. Muller – Mission statistique (dir.) La pratique des activités physiques et sportives en France, 2005, Editions de l'INSEP
* Les sports de nature en France, Stat-Info 08-01, avril 2008
* Premiers résultats de l'enquête sur la pratique sportive des Franciliens en 2007, dossiers de l'IRDS, juillet 2008
* Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2007, Stat-Info 09-01, juin 2009
* Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2008, Stat-Info à paraître

STAT-INFO est le bulletin de la Mission statistique des secteurs sport, jeunesse, éducation populaire et vie associative, du ministère des sports et du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Directeur de la publication : Yann DYÈVRE
Rédacteur en chef : Brahim LAOUISSET
Secrétariat de rédaction : Florence PIERVAL-LEVY
Direction artistique et maquette : NORD-GRAPHIQUE
Site internet : http://www.sports.gouv.fr
Adresse administrative : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13
Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr – Tél : 01 40 45 92 96